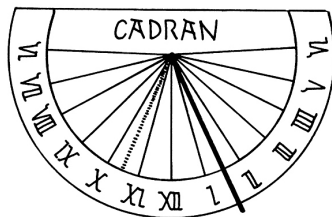


<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article637>



Protocole sanitaire

- 6- Informations pratiques - Calendrier -



Date de mise en ligne : samedi 12 mars 2022

Copyright © École primaire de Nogent-le-Phaye - Tous droits réservés

A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passera au niveau 1 pour l'ensemble des écoles.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

[-] la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;

[-] la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire.

En complément et conformément aux recommandations émises par les autorités sanitaires, l'obligation du port du masque en intérieur est également levée à compter du 14 mars 2022 pour tous les personnels, en cohérence avec les évolutions retenues en population générale.

Cependant, nous avons actuellement 5 élèves ayant la COVID dans les classes des CE2-CM1 et CM1-CM2. Dans ce cas, le port du masque en intérieur est fortement recommandé (à partir du CP) pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.

Par conséquent, pour les élèves de ces deux classes, le port du masque en intérieur est fortement recommandé jusqu'au mardi 15 mars inclus.

Je vous invite à trouver, ci-dessous, deux fiches détaillant les modalités du protocole sanitaire.

<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-prim-nogent-le-phaye/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-prim-nogent-le-phaye/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>